



BÉCANCOUR INAUGURE « LES JARDINS DU MARAIS »

Bécancour, le 26 septembre 2017 — La Ville de Bécancour et le Comité d'aménagement des abords du pont Laviolette de la Ville inaugurent aujourd'hui la première phase du projet d'embellissement des abords du pont Laviolette. Projet s'intitulant « Les Jardins du marais » et initié en 2015 à l'occasion du 50^e anniversaire de la Ville, il consiste à mettre en valeur un espace laissé vacant au pied du Pont. Ainsi, avec ce projet, l'entrée dans la ville de Bécancour sera plus agréable à l'œil et saura refléter les symboliques particulières de Bécancour.

Par le biais d'aménagements paysagers et structuraux, trois axes économiques majeurs ont été mis en valeur dans la symbolique de ce projet : soit l'agriculture, les forêts et l'économie fluviale. Ainsi, des espaces de culture ont été intégrés aux aménagements. Le reboisement d'un sentier forestier et la plantation d'une bande de miscanthus ont aussi été réalisés. Rappelons que cette graminée reproduit, au contact du vent, l'effet d'une vague.

De plus, huit panneaux d'interprétation historiques ont été installés sur les vestiges de l'ancienne route 132 et six panneaux écologiques sont maintenant situés près du bassin de la rivière Marguerite. Chacun des thèmes élaborés ont été rédigés en collaboration avec des partenaires du milieu soit : Patrimoine Bécancour, la Société acadienne Port-Royal, Zip les Deux Rives et le Regroupement Oiseaux-Québec. De plus, un totem de 12 ½ pieds a été installé à proximité des panneaux d'interprétation, un legs du Conseil des abénakis de Wôlinak, du Grand conseil de la nation Waban-Aki et du Conseil des abénakis d'Odanak.

L'entrée aux *Jardins du marais* a été nommée *l'Entrée Jean-Pierre Verville*. Cet hommage souligne l'implication remarquable d'un grand homme, passionné, engagé et possédant une expertise en aménagement. M. Verville fut la bougie d'allumage de ce projet.

En 2018, un nouveau sentier pédestre sera accessible afin de découvrir la faune et flore du bassin de la rivière Marguerite. Un projet pilote de contrôle d'une colonie de phragmites permettra de compenser la perte de milieux humides de faible qualité et de nouveaux panneaux descripteurs des particularités des six secteurs de la municipalité verront le jour.

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ayant suscité un grand intérêt pour ce projet auprès de la population, une deuxième phase de ce projet est à l'étude. Un parc riverain donnant accès au fleuve fait rêver...

L'ensemble des aménagements *Les Jardins du marais* totalise un investissement global de 200 000 \$. Le Fonds Aluminerie de Bécancour pour les collectivités durables, partenaire majeur de la réalisation, a contribué à la hauteur de 96 706 \$ à ce dernier. S'ajoute à cette contribution, les apports du Conseil des abénakis de Wôlinak, du Grand conseil de la nation Waban-Aki et du Conseil des abénakis d'Odanak, le Député Donald Martel, le ministère des forêts, de la Faune et des Parcs, la Fondation de la Faune du Québec et Canards Illimités Canada.

La Ville de Bécancour remercie les précieux partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet.

- 30 -

Source : Marie-Michelle Barette
Directrice des communications et Tourisme Bécancour — Ville de Bécancour
819 294-6500 | mbarette@ville.becancour.qc.ca